Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DE LA RURALITE

Service de la Communication **Département de l'Information documentaire (DID)** **Adresse : 78, rue de Varenne – 75349 Paris 07 SP** **Suivi par :** Marielle TREGOUET / Sylvie VENNIN **Tél : 01 49 55 48 34** **Fax : 01 49 55 80 35**	**NOTE DE SERVICE** **SCOM/DID/N2005-9501** **Date: 9 février 2005**

Date de mise en application : Février 2005

à
L'ensemble des agents du ministère

Nombre d'annexe: 1

Objet : Transfert du fonds d'ouvrages anciens du ministère chargé de l'agriculture.

Résumé : Le fonds d'ouvrages anciens de la bibliothèque du ministère est transféré à l'Université de Caen Basse-Normandie. Ce fonds, d'une grande richesse patrimoniale, couvre les périodes 1600 à 1960. Le ministère reste propriétaire du fonds mais confie à l'Université de Caen la responsabilité de le sauvegarder physiquement, de le gérer et de le valoriser. Une convention précise les modalités de conservation, de valorisation et de consultation des ouvrages.

MOTS-CLES : FONDS DOCUMENTAIRE/HISTOIRE/BIBLIOTHEQUE/AGRICULTURE/ BASE DE DONNEES

Destinataires	
Pour exécution :	Pour information : Administration centrale Services déconcentrés Etablissements d'enseignement Etablissements publics

Le fonds d'ouvrages anciens conservé au Département de l'information documentaire (DID) s'est constitué au fil de l'histoire du ministère, et même avant sa création en 1881, grâce aux bibliothécaires qui se sont succédé et à leur travail parfois qualifié d'« obscur ou modeste », mais cependant inestimable pour la mémoire.

Les travaux préparatoires au Plan pluriannuel de modernisation du ministère (1998-2002) ont conduit à une réflexion sur les objectifs du Département de la documentation, son organisation et son fonctionnement. La question de la conservation de ce fonds patrimonial, difficilement accessible, mal exploité et exposé à des dégradations physiques, a alors été abordée. Dans ce contexte, le Cabinet du ministre a décidé la mise en place d'une mission sur « l'évaluation et la valorisation du fonds d'ouvrages historiques du ministère ».

1 – EXPERTISE ET VALORISATION DU FONDS ANCIEN

L'analyse du fonds a fait l'objet d'une étude, inscrite au programme 2002 des études du ministère et confiée en 2002-2003 à l'Association pour l'Etude de l'Histoire de l'Agriculture (AEHA). Ce travail devait permettre de réaliser à la fois l'inventaire et l'expertise du fonds et de proposer des solutions pour sa valorisation et son exploitation.

L'opération de catalogage des ouvrages et des périodiques, réalisée pendant une période de 6 mois en 2003, a permis la constitution d'une base de données informatisée qui répertorie près de 14 000 volumes. Le suivi technique a été assuré par le Département de l'Information Documentaire et le pilotage de l'étude confié à un comité d'experts présidé par M. Edgar Leblanc, Inspecteur général de l'agriculture, chargé de conduire la réflexion sur la mise en place d'un dispositif partenarial entre le ministère et une structure susceptible de valoriser au mieux le fonds.

M. Leblanc a remis, en décembre 2003, à M. Hervé GAYMARD, son rapport "La valorisation du fonds d'ouvrages anciens du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales"(1) . Les conclusions de l'étude ont confirmé l'intérêt historique du fonds et la nécessité de le valoriser auprès des chercheurs, historiens ou étudiants. Des trois institutions sollicitées, spécialisées en histoire rurale, (Universités de Rennes, Lyon et Caen), le Pôle rural de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines (MRSH) de l'Université de Caen Basse-Normandie a présenté le plus d'atouts : existence d'une équipe interdisciplinaire, de renommée internationale, des projets de recherches et de publications scientifiques, une tradition solide de valorisation patrimoniale.

Ainsi, la décision de transférer à l'Université de Caen le fonds ancien s'est-elle rapidement concrétisée par la signature, en septembre 2004, d'une convention de dépôt.

2 - CONVENTION ENTRE LE MINISTERE ET L'UNIVERSITE DE BASSE-NORMANDIE

La convention précise, en 9 articles, les points suivants :

- **Dépôt** pour une durée illimitée du "fonds ancien" d'ouvrages et de périodiques du ministère, qui constituera une unité autonome et inaliénable. Le ministère reste propriétaire du fonds et l'Université est responsable de la conservation et de la mise à disposition du fonds :

(1) disponible sur Intradoc et sur le site internet du ministère
http://www.agriculture.gouv.fr/spip/ressources.publicationsofficielles.etudes_r65.html

- travaux de réparation des ouvrages abîmés, numérisation des ouvrages précieux,
- transfert des données informatiques du catalogue du Ministère dans un format compatible avec la base SUDOC, Système Universitaire de DOCumentation permettant de rendre le catalogue accessible au public sur internet,
- mise à disposition des ouvrages auprès des étudiants, chercheurs…

- **Valorisation** intellectuelle et scientifique du contenu du fonds :

- accès au catalogue SUDOC, permettant les recherches bibliographiques sur les collections des bibliothèques universitaires françaises et autres établissements d'enseignement supérieur,
- mise en place de programmes de recherche scientifique utilisant les ressources documentaires du fonds,
- publications des travaux,
- partenariats avec l'enseignement agricole.

- **Bilan** annuel de l'utilisation du fonds et des développements envisageables.

M. E. Leblanc a été chargé, par le ministre :
- d'assurer, en liaison avec le Service de la communication (DID), le suivi et la mise en œuvre des opérations de transfert et d'installation des ouvrages selon les accords passés et le respect des engagements pris,
- de constituer et de présider le comité de suivi prévu par la convention,
- de rendre compte au ministre de l'avancement de cette opération.

La convention est résiliable par les deux parties, d'un commun accord, à des conditions à négocier. Elle deviendrait nulle en cas de non respect par l'Université de Caen des dispositions de l'article 1 relatives à l'inaliénabilité du fonds, à sa mise à disposition, et à sa valorisation scientifique.

3 - CONTENU DU FONDS

Trois catégories de documents constituent le fonds qui couvre les 17, 18, 19 et 20è siècles jusqu'aux années 1960 :

- **Les monographies,** ou ouvrages, à caractère juridique, technique, géographique, et économique. A titre d'exemple, les *Almanachs* et *Annuaires* permettent de reconstituer l'organisation des services ministériels aux 19è et 20è siècles. Sont également riches d'enseignement les travaux et débats de la Société centrale d'agriculture, de l'Académie de l'agriculture, du Congrès central d'agriculture, des Offices et de nombreux comices, concours et primes d'honneur. Mais la catégorie la plus riche et la plus intéressante pour l'histoire est évidemment constituée par les ouvrages de techniques agraires, ouvrages d'agronomes et praticiens, souvent célèbres, décrivant les travaux et les jours.

- **Les statistiques :** il s'agit essentiellement des résultats des enquêtes et recensements agricoles menés par l'Institut national de la statistique et par le Service statistique du ministère aux 19è et 20è siècles, jusqu'aux années 1960.

- **Les périodiques** : collections de revues des 19è et 20è siècles, publications émanant du ministère et de différentes institutions, dont la liste figure en annexe.

4 - MODALITES DE CONSULTATION

- **Pour les agents du ministère** : la convention prévoit des conditions spéciales d'accès au fonds pour les agents du ministère qui pourront solliciter de l'Université de Caen Basse-Normandie la consultation des ouvrages ou périodiques, ou demander la reproduction d'extraits de documents.

- **Pour les étudiants, chercheurs ou « curieux » :** les règles d'usage habituelles dans les bibliothèques et centres de documentation universitaires seront appliquées. Les ouvrages seront à la disposition du public qui en fera la demande mais ils ne pourront pas faire l'objet de prêts inter-bibliothèques. Des reproductions, sur tout support adapté (photocopies, microfilms, numérisation…), pourront être utilisées.

Les coordonnées de l'Université sont les suivantes :
Université de Caen Basse Normandie
Service Commun de la Documentation. Section Droit-Lettres
Esplanade de la Paix
14032 CAEN
Tel : 02 31 56 53 33 / Fax 02 31 56 56 13
http://www.unicaen.fr

Le Chef du Service de la Communication

Eric BARDON

ANNEXE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DE LA RURALITE

SCOM/DID

Fonds ancien - Périodiques classés par organismes

Titres	Dates
Ministère de l'Agriculture	
Annales agronomiques Deherain	1875-1902
Annales agronomiques, ministère de l'agriculture, nouvelle série	1931-1951
Annales agronomiques, recueil de mémoires sur l'agriculture	1851
Annales des sciences agronomiques françaises et étrangères Grandeau	1884-1930
BIMA	1948-1960
Bulletin de l'office de renseignements agricoles (BORA)	1923-1941
Bulletin du ministère de l'agriculture	1882-1902
Bulletin du ministère de l'agriculture	1855-1896
Bulletin mensuel de l'office de renseignements agricoles	1902-1920
Bulletin sanitaire	1895-1955
Bulletin technique du ministère de l'agriculture	1945-1960
Feuille d'information du ministère de l'agriculture	1896-1920
Information et renseignements	1893-1894
Revue du ministère de l'agriculture	1944-1960
INRA	
Annales agronomiques INRA, série A	1952-1960
Annales agronomiques INRA, série B	1952-1960
Annales agronomiques INRA, série C	1952-1960
Annales agronomiques INRA, série D	1952-1960
Annales agronomiques INRA, série E	1952-1960
Annales des épiphyties	1913-1944
INAPG	
Annales de l'Institut National Agronomique	1876-1960
Annales de l'institution royale agronomique de Grignon	1832-1901
Bulletin de l'association des anciens élèves de Grignon	1861-1871
Académie d'agriculture de France	
Bulletin des séances de la Société d'agriculture de Paris	1852-1915
Comptes rendus de l'Académie d'agriculture de France	1916-1960
Mémoires d'agriculture d'économie rurale et domestique	1801-1916
Institut International d'Agriculture	
Bulletin du bureau des institutions économiques et sociales	1912-1922
Bulletin du bureau des renseignements agricoles et des maladies des plantes	1912-1926
Revue internationale d'agriculture	1910-1928
Revue internationale des institutions économiques et sociales	1923
Muséum d'Histoire Naturelle	
Annales du muséum d'histoire naturelle	1802-1813
Mémoires du muséum d'histoire naturelle	1815-1832
Société d'horticulture de France	
Annales de la Société d'horticulture de France	1827-1851

Société française d'industrie laitière	
L'industrie laitière	1904-1913
Le lait	1921-1960
Société forestières méditerranéenne et coloniale	
Le Chêne	1931-1935
Annales Forestières	
Annales forestières	1842-1851
Bulletin administratif et judiciaire des annales forestières	1835-1860
Société d'agriculture et des arts du département de Seine et Oise	
Mémoires de la Société d'agriculture et des arts du département de Seine et Oise	1809-1847
Société de zoologie agricole et appliquée	
Revue de zoologie agricole et appliquée	1958-1966
Divers agriculture	
Annales de Flore et de Pomone	1831-1846
Annales de l'agriculture française	1798-1873
Chambres d'agriculture	1931-1960
Journal de l'agriculture	1886-1905
Journal d'agriculture pratique	1837-1938
Journal d'horticulture	1855-1867
La Nature	1877-1960
Revue de viticulture	1894-1935
Revue des eaux et forêts	1862-1913
Revue horticole	1835-1913
Divers hors domaine agricole	
Annales de géographie	1893-1955
Annales des chemins de fer et tramways	1904-1916
Annales des voyages et des sciences géographiques	1848-1870
Le Moniteur depuis la réunion des Etats Généraux jusqu'au Consulat (reprint des numéros de 1789 à 1799)	1840-1845
Revue contemporaine	1856-1864
Revue de géographie	1908-1915
Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger	1954-1956